

# APiCy

## Compte-rendu de la réunion en mairie de Léaz - Mercredi 20 décembre 2023

### Présents :

#### Léaz :

Christine Blanc, maire de Léaz

Valérie Loubet, adjointe à la transition, participation citoyenne et communication

Pierre-Luc Chataignon, conseiller municipal, habitant de Grésin

Daniel Fuchs, habitant de Léaz (Grésin)

Gérard, habitant de Léaz (Longeray)

#### APiCy :

Peter Loosli, membre co-fondateur de l'APiCy

Victor Kohler, secrétaire de l'APiCy

John Rogers, membre de l'APiCy

Yann Sautreuil, membre de l'APiCy et habitant de Léaz

Jacques Dubout, membre de l'APiCy, maire de Versonnex, conseiller communautaire

Léaz est une petite commune de moins de 1000 habitants divisés en quelques villages distincts, et traversée essentiellement par une seule route, la D1206 (jonction entre le Pays de Gex et Valserhône), connue par sa dangerosité pour les modes doux de par sa faible largeur à certains endroits et surtout au nombre de véhicules et poids lourds utilisant cette route tous les jours.

Par ces mots, il est évident que Léaz n'est pas une commune destinée à devenir durablement cyclable intercommunale, ce qui est confirmé par les habitants sur place à la réunion qui ne prennent pas leurs vélos faute d'aménagements sécurisés pour se rendre dans les communes autour. Les élus de Léaz sont cependant favorables à inciter les habitants à utiliser leur vélo (en dehors de la dangereuse D1206). Le chemin entre Grésin et Léaz, situé sous la route départementale, mériterait par exemple d'être plus praticable pour les vélos. La commune va y réfléchir.

L'objectif principal de notre demande de réunion avec la mairie de Léaz était de parler d'un tracé potentiel de jonction pour la "Via Rhôna", itinéraire cyclable suivant le Rhône de sa source à son embouchure dans le sud de la France. Cet itinéraire est déjà aménagé en toute sécurité sur une bonne partie mais malheureusement pas aux alentours du Pays de Gex. Les cyclotouristes sont invités à emprunter la route de Clarafond-Arcine, en rive gauche du Rhône, sinueuse et avec moins de passages motorisés, mais également dangereuse.

Nous parlons de la possibilité d'utiliser le pont de Grésin, mais la pente est très forte, le dénivelé très grand, et des risques d'éboulements favorisent de ne pas retenir cette option et de plutôt poursuivre le tracé en direction de Valserhône.

La topographie aux alentours de la commune est très compliquée. Le Rhône encaissé d'un côté, les montées abruptes du Jura de l'autre. L'itinéraire permettant de rejoindre en toute sécurité le Pays de Gex à Valserhône dans le cadre de cette jonction intercommunale devra emprunter un tracé limitant le dénivelé, et techniquement réalisable. Concernant les finances, la commune n'a évidemment pas les moyens de financer entièrement ce projet, et compte sur plusieurs subventions.

Jacques Dubout précise que l'on ne peut prétendre à des subventions que si on s'inscrit dans un schéma directeur cyclable. Il y en a un porté au niveau du département, mais le Pays de Gex est quasiment inexistant. Le schéma directeur cyclable intercommunal du Pays de Gex, en phase de genèse, pourrait répondre positivement à ce projet s'il est jugé comme étant nécessaire. C'est ce que nous essaierons de montrer à l'APiCY. Les gains ne sont pas négligeables : possibilité de rejoindre le Pays de Gex à Valserhône en sécurité en modes doux, et jonction avec la Via Rhôné du côté de Genève ou de Seyssel.

La réunion se poursuit debout, autour d'une carte en papier géante apportée par les élus. Nous tentons de tracer l'itinéraire possible entre Collonges et Valserhône. Plusieurs chemins sont étudiés, leur largeur, le type de terrain, ce que cela impliquerait comme travaux...

La traversée du Fort l'écluse sera également un gros point à discuter, entre passage dans le tunnel routier existant (peu large, très compliqué à aménager et à entretenir...) ou ouverture permanente de la cour du fort pour y passer. Le 3ème tracé possible est d'utiliser le chemin en bordure du Rhône, très accidenté et utilisable uniquement à pied pour le moment, mais ce tracé a été identifié comme peu utile lors de la réunion, arrivant sur le pont Carnot, qui donne ensuite peu de possibilités de desserte tant que la gare de Collonges Fort l'écluse restera fermée au trafic voyageur.

En fin de réunion, un tracé est proposé, devant être présenté lors des études du schéma directeur cyclable intercommunal du Pays de Gex. D'autres contraintes techniques non identifiées pourraient se révéler ensuite... Ce projet est un projet à long terme, il ne verra pas le jour l'année prochaine, tout dépendra maintenant des actions prises par les élus de l'agglomération dans l'élaboration de ce schéma directeur cyclable.

En ce qui concerne les autres points de la commune, des travaux urbains vont être réalisés, avec dans l'ordre chronologique, des aménagement cyclables, parkings, et arrêts de bus.

En conclusion, le but principal de la réunion était de proposer un tracé entre Collonges et Valserhône pour les modes doux. Un tracé sécurisé, à l'écart autant que possible des voitures, et sans trop de dénivelé. Nous avons réussi à trouver un compromis, avec des chemins à réaménager, la départementale à réaménager à certains endroits également, et définir comment se fera la traversée de Fort l'écluse. Même si une idée du tracé se trouve sur notre carte APiCY (<https://www.apicy.fr/carte/carte-apicy-des-amenagements-du-pays-de-gex>), absolument rien n'est validé au niveau technique, financier, ou même politique (compétence communale, intercommunale, ou départementale...). Nous tenterons de faire un point d'avancement en 2025 ou 2026 sur ce projet.